

***Littératures « x-phones » : le linguistique et le littéraire
dans le débat « post-colonial »***

Emilienne Baneth-Nouailhetas

J'emprunte le terme « x-phone » à la littérature comparée afin de mettre en lumière l'impasse dans laquelle la discussion sur la terminologie « postcoloniale » risque de faire plonger ce champ d'études, encore embryonnaire et parfois déjà dépassé.

Dans la plupart des cas, les interrogations portant sur la validité et le sens d'une réalité post-coloniale peuvent être assimilées à une anxiété entourant les identités nationales et leur constitution chronologique et géographique. Ainsi ce débat peut prendre les formes suivantes :

1. parler de « post-colonial » implique de manière absurdement optimiste que les processus de domination coloniale sont révolus. Ce qui est évidemment faux.
2. le colonial lui-même en tant que phénomène historique ne peut pas être limité à la colonisation par la force de certains espaces géographiquement déterminés pour des motifs commerciaux ou militaires. Il existe aujourd'hui une « coca-colonisation » de certaines parties du monde que la définition conventionnelle du colonial, et donc du post-colonial, ne prend pas en compte.
3. il existe des littératures « post-coloniales » issues des colonies non-encore décolonisées : Franz Fanon, Chinua Achebe. En quoi alors le « post » est-il post ?
4. la vision du monde « post-colonial » est eurocentriste, et reproduit ainsi l'impérialisme culturel de l'époque dite coloniale : la littérature indienne contemporaine en langue vernaculaire est-elle post-coloniale ? Si oui, pourquoi n'est-elle jamais étudiée par les chercheurs occidentaux dans ce domaine ? Si non, pourquoi ? Faut-il « parler » de colonialisme et s'engager explicitement dans un rapport de pouvoir pour être « post-colonial » ? Qu'est alors R.K. Narayan ? Quid de V.S. Naipaul, post-colonial pro-colonial s'il en est ?
5. si l'on maintient le lien au passé colonial, où situer les littératures australiennes ou canadiennes, qui peuvent revendiquer un passé d'«

oppression » coloniale, mais ne sont généralement pas perçues comme participant à la littérature post-coloniale ? Quid des Etats-Unis ?

6. si l'on définit le « post-colonial » comme engagement politique et filage à travers tous les domaines de la culture du thème de l'oppression, du discours de la « résistance », on tombe dans une sorte de surenchère du plus opprimé : les minorités américaines contre les Anglo-saxons, les femmes des minorités contre les hommes, les Québécois contre les autres Canadiens, les Indiens du Canada contre tous les blancs, les Palestiniens contre les Juifs d'Israël : autrement dit on trouve toujours un plus post-colonial que soi.
7. Pour certains, enfin, l'évocation constante de ce passé colonial est perçue comme insultante et rétrograde.

Cette dernière objection contre l'impossibilité de définir une littérature « post-coloniale » repose en fait sur le leurre d'un marquage générique, sémiotique ou diégétique des textes qui pourraient rentrer dans cette catégorie. Inutile de s'attarder sur ce point : on ne peut définir les littératures post-coloniales comme on définit le roman picaresque ou la poésie élégiaque. Ce n'est donc pas simplement parce qu'un texte évoque explicitement et réflexivement sa position coloniale ou « post-coloniale » qu'il témoigne de l'existence de cette catégorie. Inversement, la créature post-coloniale (mais qu'est-ce qu'elle mange donc cette bête-là ?) peut s'ignorer. Pourquoi ?

Remontons la liste des objections. Objections d'ordre chronologique (1, 2 et 3) : fixation sur la définition d'un moment d'émergence de la « nation », soit que ce moment d'émergence tel que l'histoire occidentale le rapporte soit refusé, soit qu'il soit au contraire revendiqué par les nouveaux nationalistes. Dans les deux cas, on repose sur une fiction de la nation : nation « éternelle », originelle et sacrée qui n'a pas été affectée ou transformée par l'épisode colonial (ex : l'Inde hindoue millénaire « inaffectable » du BJP). Ou nation intégrale, oppositionnelle et totalisante, née du conflit avec le pouvoir colonial mais qui n'a plus rien à voir ni à reconnaître dans l'épisode colonial (ex : l'Algérie) : le terme dans les deux cas déplaît. On perçoit le potentiel politique et idéologique de ces objections.

Objection d'ordre géopolitique (4) : l'eurocentrisme d'une théorie « post-coloniale ». Je reconnais cet eurocentrisme, et il faut bien qu'à un moment je le revendique. Egalement, attitude quelque peu schizophrène de la critique post-coloniale obsédée par « l'innocence » de son objet, c'est-à-dire son inconscience critique, et qui se retourne, telle une mante religieuse, contre les ouvres qui intègrent à leur propre écriture les principes déconstructionnistes, les accusant alors d'un eurocentrisme qui invaliderait l'ouvre (d'un Salman Rushdie, par exemple, ou d'une Arundhati Roy).

Or ce reproche d'eurocentrisme va loin : les termes de justice, de droits fondamentaux, d'égalité, font sens dans un système de pensée, qui, force est aussi de le reconnaître, n'est pas universel. Le critique est dans ce contexte brutalement confronté à ses choix éthiques, à la nécessité d'un choix subjectivant. Une nécessité que révèle la façon habile qu'ont certains de retourner les valeurs iconisées de liberté etc., lorsqu'elles ne sont plus étayées par la pensée et qu'elles ne résonnent que comme un colportage idéologique, universalisant donc contestable. Par exemple : Lee, Premier Ministre de Singapour, déclarant au sujet des châtiments corporels qu'il ne faut pas que l'Occident voie tout selon sa propre échelle de valeurs : réclamant au nom de la « liberté » culturelle (et donc au nom d'une lutte anti-impérialiste) le droit de donner du

fouet. De même, des journalistes qui veulent nuancer les histoires d'un viol « tribal », « exécuté » comme des punitions entre clans, en déclarant que tout cela n'est pas perçu de la même façon au Pakistan. Et alors ? Oui, je revendique une vision de l'individu et de l'humanité qui repose sur des valeurs, mais aussi sur une pensée qui se doit de constamment prendre conscience de l'idéologie qui la sous-tend et de ses conséquences : une pensée critique. Evidemment, le spectre du colonialisme n'est pas loin, les raisonnements pieux et hypocrites qui voulaient que les forces coloniales fissent le bonheur des « autres » contre leur gré. C'est pour cette raison, parce qu'il est délicat mais essentiel de naviguer dans ces eaux houleuses, et essentiel de se donner les outils d'un choix éthique, que je maintiens la nécessité d'intégrer l'étude des discours coloniaux dans toute approche universitaire du « post-colonial ». (NB : dans le discours critique que j'évoquais, qui vise à « débusquer » le faux post-colonial dans les littératures x-phones, c'est justement tout le fantasme de l'« exotisme » inaccessible au langage, esthétique eurocentriste s'il en est, qui revient au grand galop.)

Les objections 5 et 6 concernent la validité politique du « post-colonialisme » comme discours critique contre l'oppression (« *resistance* »), tel qu'il est perçu dans la lignée des cultural studies influencées par Marx, Gramsci, Foucault, et leurs héritiers influents : Gayatri Spivak, Homi Bhabha. Cette objection est liée, bien sûr, au reproche d'eurocentrisme. J'ai partiellement répondu que si l'on ne veut se centrer nulle part, il n'y a alors pas de discours possible. Mais il est clair que la définition du post-colonial simplement comme prise de conscience culturelle de l'oppression historique n'est pas opératoire : d'abord, elle est intimement liée à une définition très aléatoire d'une communauté contre une autre. Et à quelle communauté a-t-on affaire à quel moment ? Amy Tan est-elle chinoise, *Chinese American*, ou avant tout *female Chinese American* ? Bharati Mukherjee est-elle canadienne dans la mesure où elle profite de l'oppression par les institutions canadiennes des Indiens natifs et des Inuit, ou est-elle immigrée avant tout ? Bref, on voit bien qu'à ce jeu là l'oiseau post-colonial se cache partout et nulle part.

Donc les objections que l'on porte contre le « post-colonial » sont souvent pertinentes prises dans une certaine optique, mais me servent surtout à montrer mon insatisfaction avec les définitions du terme centrées sur la nation ou l'identité communautaire.

La pirouette qui consiste, du point de vue des anglicistes, à ressusciter ou préserver la zone géographiquement délimitée de *Commonwealth literatures* ne me plaît guère non plus : confusion politique (on ne peut parler de *Commonwealth* sans se placer dans la lignée d'un discours britannique de récupération d'une zone d'influence culturelle : c'est donc toujours un rattachement à la nation, la métropole cette fois), car reconnaître le lieu d'où nous parlons, à savoir l'institution universitaire européenne, n'implique pas le retour nécessaire d'une équivalence langue-nation. Or c'est ce qu'implique l'adoption, souvent non-théorisée, du terme *Commonwealth* pour caractériser ce champ littéraire des littératures non-anglaises mais anglophones - terme qui en revendiquant sa source éminemment politique exclut l'Irlande, d'ailleurs, et inclut la Malaisie, par exemple. Il s'agit bien de « the British Commonwealth of Nations », défini par le *Concise Oxford Dictionary* comme « the association of UK with various independent States (previously subject to Britain) ». Le manque de rigueur dans l'usage du terme, qui glisse aisément du groupement de nations au groupement linguistique, se manifeste dans l'absence systématique de la précision *literature in English*, pourtant nécessaire puisque le *Commonwealth* regroupe des nations. On voit donc que *Commonwealth* renvoie avant tout à la nation « d'origine », le Royaume-Uni,

et renforce l'identification langue-nation dont le post-colonial pourrait au contraire permettre de sortir. Surtout, catégorie « attrape tout », matériellement commode dans les départements d'anglais pour réunir sous un chapeau apparemment légitime ceux qui travaillent sur la littérature canadienne avec ceux qui travaillent sur la littérature malaise, par exemple, le terme *Commonwealth* efface la suggestion même de l'existence d'une réalité post-coloniale NON-anglophone.

D'où la pertinence de la notion d'« x-phone », qui donne à penser le post-colonial en des termes plus clairs : l'expression a le mérite de chasser la référence à une appartenance nationale, et en même temps de casser le rapport aux anciennes nations colonisatrices, France, Angleterre ou autre. « X-phone » : parce que l'anglais qui s'exprime à travers Arundhati Roy est tout à fait de l'anglais mais aussi autre chose, donc le « x » signifie le non-fini, le déplacement permanent des frontières. Non une question de valeur ajoutée mais de valeur déplacée. « X-phone » : parce qu'il y a non-coïncidence entre la zone linguistique et une zone géographique. Dé-localisation. Donc le « x » est aussi une nouvelle identité qui évoque l'urgence de sortir de la revendication culturelle : littérature sous X. (Pour réagir contre la critique par filiation, qui traque les marques « d'influence » occidentale dans les textes, par exemple lorsqu'un roman paraît disposer de trop de « facilités » et de trucages postmodernes, pour crier à la « supercherie ». Ce qui revient à nier le sujet dans son lien au langage, et toute autonomie énonciative.)

Les littératures post-coloniales naissent donc, à mon sens, d'une situation d'intersection de cultures et de langues : pas d'une « hybridation », mais de la création d'un lieu non-géographique.

Emilienne Baneth-Nouailhetas est professeur de littératures coloniales et post-coloniales à l'université de Rennes II. Auteur de Le Roman anglo-indien de Kipling à Paul Scott (Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1999) et d'Arundhati Roy : The God of Small Things (Armand Colin, 2002) elle travaille actuellement sur le statut des littératures dites anglophones, et sur les discours idéologiques présents dans la critique post-coloniale.